



Mairie de PIRÉ-CHANCÉ

Commune nouvelle de Chancé et Piré-sur-Seiche

Réunion du Conseil municipal

Séance du 3 octobre 2022

Procès-verbal de séance

Affiché le 6 octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 20

L'an deux mille vingt-deux, le trois octobre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Piré-Chancé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal de Piré-Chancé, sous la présidence de Monsieur Dominique DENIEUL, Maire.

Présents : MM. Dominique DENIEUL, M. Allain TESSIER, Mme Christelle GAUTIER, M. Sylvain GARNIER, Mme Armelle HAUCHECORNE, M. Michel RIOU, M. Ludovic CROYAL, M. Jean-Baptiste LÉBOUC, M. Alain HERVAGAULT, Mme Christine AGIER, Mme Martine JOUANNET, Mme Clotilde BELIN, M. Jean-Benoît DUFOUR, Mme Marie-Jeanne LESAGE, Mme Anne MALLET M. Michel LAISNÉ, M. Gilles THIÉBOT, M. Julien CORBIN

Absents : Mme Alexandra PIAU (pouvoir à Mme Christelle GAUTIER), Mme Renée FOUGÈRES (pouvoir à M. Jean-Baptiste LÉBOUC), Mme Florence de BLIGNIÈRES, M. Anthony CALVAR, M. Emmanuel ALLANIC, Mme Magali GADBY, M. Yohann VAULÉON, M. Nicolas BOUTHMY

Secrétaire de séance : Mme Christelle GAUTIER

Date de convocation : Mercredi 28 septembre 2022

Après avoir constaté que les conditions de quorum sont remplies conformément à l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Dominique DENIEUL déclare la séance ouverte à 20h00.

Mme Christelle GAUTIER est désignée en qualité de secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des pouvoirs délégués par le Conseil municipal

Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des délégations que le Conseil municipal lui a attribué, en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, par délibération n°2020-04-37 du 8 Juin 2020.

3°/ De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 100 000.00 € H.T., ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Opération	Objet	Tiers	Montant HT	Date décision
Voirie	Marché à bons de commande : signalisations, fournitures PATA, installation et nettoyages de chantiers	COLAS	20 668.25 €	27/09/2022

14°/ D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code ;

Référence DIA	Localisation	Nature	Décision	Date décision
2022-31	9 rue de Chaumeré	Bâti	Renonciation à préempter	26/09/2022
2022-32	11 rue de Molène	Bâti	Renonciation à préempter	26/09/2022
2022-33	6 Bis Place Alexandre Bricet	Bâti	Renonciation à préempter	26/09/2022
2022-34	Les Rochelles	Non bâti	Renonciation à préempter	03/10/2022

2022-09-80 – Finances // Produit des amendes de police / Répartition 2021

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que par note d'information du 31 août 2022, le Ministre de l'Intérieur a fixé à 968 702 € la dotation 2021 relative aux recettes des amendes de police revenant aux communes de moins de 10 000 habitants du département d'Ille et Vilaine.

Au cours de sa réunion du 29 août 2022, la Commission Permanente du Conseil Départemental a arrêté la liste des communes bénéficiaires ainsi que le montant de l'attribution leur revenant.

La commune de Piré-Chancé a été retenue pour la réalisation des travaux suivants :

- Rue de Belle-Ile-en-Mer, rue de Châteaugiron (RD 32) - rue d'Amanlis (RD37) : Aménagements de sécurité : 1 779,47 €

Pour que l'octroi de cette subvention soit définitif, il est demandé au conseil municipal d'accepter la somme proposée et de prendre l'engagement de faire exécuter les travaux prévus dans les plus brefs délais.

Vu la délibération n°2022-02-07 en date du 7 février 2022 autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine au titre de la répartition des amendes de police ;

Vu le courrier des services de la Préfecture en date du 31 août 2022 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Accepte la somme de 1 779,47 € dans le cadre de la répartition des amendes de police 2021 ;
- S'engage à faire exécuter les travaux dans les plus brefs délais ;
- Autorise Monsieur le Maire à exécuter cette décision et à signer tout document se rapportant à cet objet.

2022-09-81 – Ressources Humaines // Modification du Tableau des effectifs

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs de la commune de Piré-Chancé au 1^{er} octobre 2022 tel que :

Grade	Cat.	Situation	Emplois budgétaires en ETP			Emplois pourvus en ETP		
			TC	TNC	Total	TC	TNC	Total
Filière administrative			4	1.49	5.49	4	1.49	5.49
Attaché	A	Titulaire	1			1		
Rédacteur Principal 2 ^e classe	B	Titulaire		0.80			0.80	
Adjoint administratif ppal de 1 ^{ère} cl.	C	Titulaire	1			1		
Adjoint administratif ppal de 1 ^{ère} cl.	C	Titulaire	1			1		
Adjoint administratif ppal de 2 ^{ème} cl.	C	CDI		0.69			0.69	
Adjoint administratif	C	Stagiaire	1			1		
Filière technique			11	2.24	13.24	10	2.24	12.24
Technicien principal de 2 ^{ème} cl.	B	Titulaire	1			1		
Technicien	B	Titulaire	1			1		
Agent de maîtrise	C	Titulaire	1			1		
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} cl.	C	Titulaire	1			1		
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} cl.	C	CDD	1			1		
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} cl.	C	Titulaire	1			1		
Adjoint technique	C	Titulaire	1			1		
Adjoint technique	C	Titulaire	1			1		
Adjoint technique	C	Titulaire	1			1		
Adjoint technique	C	Titulaire	1			1		
Adjoint technique	C	CDD		0.86			0.86	
Adjoint technique	C	Titulaire		0.53			0.53	
Adjoint technique	C	Titulaire		0.16			0.16	
Adjoint technique	C	Stagiaire		0.46			0.46	
Adjoint technique	C	CDD		0.23			0.23	
Filière animation			1	0.55	1.55	1	0.55	1.55
Animateur	B	CDD	1			1		

Adjoint d'animation	C	Titulaire		0.55			0.55	
Filière médico-sociale			1	2.88	3.88		2.88	2.88
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	C	Titulaire	1					
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	C	Titulaire		0.96			0.96	
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	C	Titulaire		0.96			0.96	
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	C	Titulaire		0.96			0.96	
Filière culturelle			1	0.80	1.80	1	0.80	1.80
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} cl.	C	Titulaire	1			1		
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} cl.	C	Stagiaire		0.80			0.80	
Total			18	7.96	25.96	16	7.96	23.96

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2113-5 ;
 Considérant qu'il convient d'actualiser le tableau des effectifs de la commune au 1^{er} octobre 2022 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Approuve le tableau des effectifs de la commune de Piré-Chancé au 1^{er} octobre 2022 ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.**

2022-09-82 – Administration générale / Mission de classement des archives communales

M. le Maire informe qu'un audit des archives communales (Annexe n°1) a été réalisé par les Archives Départementales d'Ille et Vilaine le 30 mai 2022, confirmant la possibilité de classer les archives communales sur une durée estimée à 2,5 mois. 1 mois serait consacré aux archives de la mairie de la commune historique de Piré-sur-Seiche et 1,5 mois à la commune historique de Chancé.

Pour rappel, les archives de la commune de Piré-sur-Seiche ont fait l'objet d'un premier classement en 2010 d'une durée de 1,5 mois, complété par une nouvelle mission en 2015 d'une durée de 4 jours.

Le classement serait confié à un archiviste contractuel proposé par les Archives départementales et recruté par la commune pour cette période sur le grade d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe (indice brut 446, indice majoré 392). Le coût d'une telle opération comprend la masse salariale et les fournitures soit un coût total estimé à 9 000.00 €.

L'intervention de l'archiviste est prévue pour le 2nd semestre 2023.

Vu la circulaire AD 93-1 du 11 août 1993 relative au tri et à la conservation des archives communales des documents postérieurs à 1982 ;

Vu les instructions DPCAI/RES/2004/01 du 5 janvier 2004 et DAF/DPCAI/RES/2009/018 du 29 août 2009 ;

Vu les préconisations DGP/SIAF/2014/006 du 22 septembre 2014 relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes et structures intercommunales dans leurs domaines d'activités spécifiques ;

Vu l'audit des Archives Départementales réalisé le 30 mai 2022 sur le classement des archives de la commune de Piré-Chancé ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Approuve la mission de classement des archives communales ;**
- **Accepte le montant des dépenses, inscrites en partie fonctionnement du budget primitif 2023 ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à exécuter cette décision et à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Informations générales et questions diverses

Objet : 30^e édition de la manifestation « Tous pour la vie »

La manifestation Tous pour la vie a eu les 1er et 2 octobre 2022 à Janzé. Les bénéficiaires de l'opération sont dédiés à la lutte contre le cancer. M. Jean-Paul LEGENDRE, dirigeant du Groupe LEGENDRE et Mme Isabelle George, directrice de la coopérative maraîchère Solarenn ont été choisis pour parrainer le week-end de solidarité envers les malades et leurs familles. Un programme composé d'une trentaine d'activités a été proposé. Un repas sera organisé par Mme Clotilde Belin à Piré-Chancé le 5 novembre 2022.

Objet : Calendrier des réunions et manifestations

Réunions / Évènements / Manifestations	Dates
Semaine animée des seniors / CCAS de Piré-Chancé	Du lundi 10 au vendredi 14 octobre
HLM Les Foyers / Inauguration des logements sociaux de la ZAC (Cap Fréhel)	Mercredi 12 octobre à 16h30
COFIL Phase 2 / DCI Environnement / Etude mobilité	Lundi 17 octobre à 14h00

La date prévisionnelle du prochain **Conseil municipal** est fixée au **lundi 7 novembre 2022 à 20h00**.

Fin de séance : 21h15